

CONDITIONS DE RESERVATION 2020

TARIFS

Les tarifs présentés sur ce document, sur nos fiches descriptives et sur notre site Internet www.chateaugaudrelle.com sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Ces prix s'entendent TTC.

RESERVATION

Les prestations touristiques sont réalisées **sur réservation uniquement** (à l'exception de la dégustation simple). Toute option doit être confirmée au moins 72 h avant la prestation en y indiquant le nombre définitif de personnes, la prestation retenue et l'heure d'arrivée. En l'absence de confirmation, Château Gaudrelle se réserve le droit de réattribuer le créneau horaire.

Les conditions de réalisation (jour, durée, nombre de personnes) sont indiquées sur nos fiches descriptives et sur notre site Internet. Toute demande de prestation en dehors des horaires d'ouverture du domaine entraînera une majoration de 40%. La prestation « Chef & Vigneron » n'est pas concernée par cette majoration car est nécessairement réalisée en dehors des horaires d'ouverture. La prestation « Visite VIP », comprenant la visite de vignes, ne peut avoir lieu en dehors des horaires d'ouverture et uniquement d'avril à octobre.

Aucune prestation ne sera possible les dimanches et jours fériés.

ANNULATION

Toute annulation est possible dans un délai de 72 h avant le jour de la prestation. En cas d'annulation passé ce délai ou de non-présentation, des frais vous seront facturés comme suit :

- 72 h avant = 0 €
- 48 h avant = 50 % de la prestation
- 24 h avant = 100 % de la prestation

RETARD

Tout retard devra nous être indiqué au plus vite au 02 47 25 93 50. En fonction du retard annoncé, Château Gaudrelle s'engage à faire son possible pour vous accueillir dans les meilleures conditions. En cas de retard supérieur à 30 minutes, et sans appel de votre part, la prestation sera annulée. Les frais de non-présentation indiqués ci-dessus seront appliqués.

ALEAS CLIMATIQUES

En cas de conditions climatiques défavorables (fortes pluies, grêle, vents violents...), Château Gaudrelle se réserve le droit d'annuler les prestations en extérieur. Ces dernières pourront être annulées ou remplacées par une autre prestation n'impliquant pas un déplacement hors du domaine.

AUTRES FRAIS

Dans le cas de prestations avec traiteur, Château Gaudrelle devra être tenu informé des modalités de réception prévues par le traiteur afin d'assurer le meilleur accueil possible. Les coordonnées de la personne en charge de votre dossier devront nous être communiquées pour des raisons organisationnelles et logistiques. En contrepartie des frais de réception facturés (Frais de réception : 300 €. Supplément chauffage : 20 €), Château Gaudrelle s'engage à fournir les éléments suivants : privatisation d'une salle troglodytique, mise à disposition de linéaire pour le buffet ou cocktail, tables nappées, chaises, vaisselle, eau minérale. Vins consommés en sus.

REGLEMENT

Pour les groupes à partir de 10 personnes, 50 % d'arrhes seront demandées pour valider votre réservation. Le règlement du solde pourra être effectué le jour de la prestation ou en différé, à réception de la facture.